



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/16315
6 février 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 5 FEVRIER 1984, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DE LA
REPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le texte du message des
gouverneurs des provinces du Khuzistan, du Bakhtaran et d'Ilam, en République
islamique d'Iran.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente
lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Fereidoun D. KAMALI

Annexe

Texte du message des gouverneurs des provinces du Khuzistan,
du Bakhtaran et d'Ilam

Depuis leur agression contre la République islamique d'Iran, les forces iraqiennes ont constamment pris pour cible des zones civiles iraniennes, en particulier dans les provinces du Khuzistan, du Bakhtaran et d'Ilam. Dans ces trois provinces, un grand nombre de villes, dont Khorramshahr, Hoveizeh, Mussian, Sumar et Qasr-e-Shirin ont été anéanties par l'ennemi; les villes de Dezful, Andimeshk, Masjid-Soleiman, Mehran, Dehloran, Gilan-e-Gharb et Sarpol-e-Zahab ont subi des dégâts importants et environ 1 300 villages ont été entièrement détruits. Du fait des attaques de l'ennemi, qui a utilisé l'aviation, les missiles et les tirs d'artillerie, des milliers d'habitants civils de ces localités iraniennes ont été tués ou blessés et un grand nombre d'établissements d'enseignement et de postes sanitaires ont été détruits, en violation flagrante des normes du droit international. Aujourd'hui, après 40 mois de cette guerre que les dirigeants iraqiens ont imposée au peuple musulman de l'Iran, le régime iraqien, ne pouvant plus attaquer de front les combattants islamiques sur les champs de bataille, pousse son aventurisme et sa politique d'agression au point d'annoncer officiellement, sous prétexte de prétendues attaques iraniennes sur des localités et villages iraqiens, que ses missiles et son aviation allaient prendre pour cibles 11 villes iraniennes. Contrairement aux allégations de l'Iraq, lesquelles sont dénuées de tout fondement, il est un fait, comme l'ont confirmé par les représentants d'organisations internationales qui se sont rendus dans les deux pays (S/15834), que la République islamique d'Iran n'a jamais attaqué des zones civiles iraqiennes.

Les signataires demandent, par la présente, à l'Organisation des Nations Unies de condamner cette grave menace et d'assumer ainsi la responsabilité qui lui incombe, en empêchant la perpétration de cet acte criminel, contraire à toutes les normes du droit international humanitaire.

(Signé) Mohammad FOROOZANDEH
Gouverneur du Khuzistan

(Signé) Norooz KHARZAD
Gouverneur du Bakhtaran

(Signé) Hachem ZAAL
Gouverneur d'Ilam

